

CREPS DE MONTPELLIER
2 avenue Charles Flahault 34090 MONTPELLIER
Tél. Standard Formations : 04 67 61 74 67
Mail : formation@creps-montpellier.sports.gouv.fr

**DOSSIER D'INFORMATION pour la formation au
BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**
Spécialité : Éducateur sportif
Mention : Activités de la Forme
Option : « Haltérophilie, musculation »

À LIRE ABSOLUMENT AVANT DE S'INSCRIRE

Ce document d'information est destiné exclusivement aux lycéens désireux de s'inscrire au CREPS de Montpellier par le biais de la plateforme « Parcoursup ». Pour accéder à cette formation, il est nécessaire de passer des épreuves de tests d'exigences préalables (TEP) qui conditionnent votre entrée en formation. Des TEP spécifiques seront organisés en mai pour les candidats « Parcoursup ».

LES PRÉROGATIVES DU TITULAIRE DU DIPLOME

Cette formation dispensée en contrôle continu des connaissances s'adresse à des personnes désirant exercer un métier dans le secteur professionnel de la remise en forme. Le diplôme du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « Activités de la forme » option « haltérophilie, musculation » permet d'exercer en qualité de salarié dans une salle de forme du secteur marchand, du secteur associatif, ou en qualité d'indépendant : il confère à son titulaire la qualification professionnelle nécessaire à l'enseignement, l'animation des activités de la musculation (machines, barres, haltères...), des activités de cardio-training (ergomètres ...), des activités de récupération (étirements, relaxation...) auprès de tous publics.

LA FORMATION

La formation au BPJEPS Activités de la forme « option haltérophilie, musculation comporte **4 Unités capitalisables (UC)** qui font l'objet de 4 évaluations. Cette formation se déroule en centre et en entreprise, pour un travail en transversalité sur les unités capitalisables de la formation en vue d'acquérir des compétences et une professionnalisation vérifiées.

Pour les personnes en situation de handicap :

Dans un premier temps, contactez nos référents handicaps :

- Sébastien BERTRANK : sebastien.bertrank@creps-montpellier.sports.gouv.fr
- Juliette CARRA : juliette.carra@creps-montpellier.sports.gouv.fr

L'avis d'un médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté ou désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées déterminera la nécessité d'aménager le cas échéant les Tests d'Exigences Préalables selon la certification visée.

Pour obtenir la liste des médecins agréés et faire éventuellement une demande d'aménagements, veuillez contacter la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES, anciennement DRJSCS) de votre lieu de domicile avant l'inscription aux tests de vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (TEP).

Pour les sportifs de Haut Niveau :

Justificatif d'inscription sur « liste de Haut Niveau ».

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'éducateur sportif « mention activités de la forme » « option haltérophilie, musculation » exerce en autonomie et en sécurité son activité d'animation, en utilisant les supports techniques de l'haltérophilie, musculation dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure.

LIEU DE LA FORMATION CREPS de Montpellier

PÉRIODE ET DURÉE DE LA FORMATION

Période de formation : **de fin septembre à début mai** (8 mois)

Durée : **630 H de formation en centre et 420 H de formation en entreprise**

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION (PRÉ-REQUIS)

- Avoir 18 ans au plus tard en cours de formation.
- Être titulaire du diplôme de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des Activités de la forme option « haltérophilie, musculation » datant de moins d'un an (utiliser obligatoirement le modèle joint dans l'inscription).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

S'inscrire en ligne sur www.creps-montpellier.org, compléter le formulaire d'inscription et fournir les documents demandés (téléchargement sur votre espace personnel) en respectant les délais.

Attention : assurez-vous, avant de régler les frais administratifs, de bien détenir les pièces demandées ci-dessus et de bien être certain de pouvoir être présent aux tests de sélection.

ÉPREUVES D'ENTRÉE EN FORMATION

1) Vérification des exigences préalables

a. Les Tests d'Exigences Préalables (T.E.P.) ELIMINATOIRES

Evaluez bien la difficulté des TEP et entraînez-vous en conséquence.

Ces TEP (définis dans les textes réglementaires) vérifient que le candidat a le niveau requis pour accéder à la formation.

Épreuve 1 : Test navette Luc Léger

Détail des épreuves en fin de ce document)

Épreuve 2 : Épreuve de démonstration technique

(Détail des épreuves en ANNEXE en fin de ce document)

Seuls les candidats ayant validé les TEP accèdent aux épreuves de sélection

b. Épreuve de sélection

Elle permet un classement des candidats ayant réussi les T.E.P. (ou qui en sont dispensés) et donc une sélection en fonction des places disponibles.

Épreuve : Entretien oral de 30 mn

(Détail des épreuves en ANNEXE en fin de ce document)

CONTENUS ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1) Le positionnement

Le positionnement permet de situer le candidat admis à entrer en formation afin de construire un parcours individualisé. C'est une évaluation du candidat au regard des compétences attendues en fin de formation (allègements de formation possibles en fonction des résultats et des équivalences fixées par les textes réglementaires).

2) Équivalences / Allègements / Dispenses (Voir tableau ANNEXE I)

Pour toute autre question sur les équivalences, contacter le service des examens de la **DRJSCS Occitanie** :
04 67 10 14 00

3) Contenus et séquences de formation

La formation BPJEPS AFHM comporte **4 Unités capitalisables (UC)** qui font l'objet de 4 évaluations.

Présentation des 4 Unités Capitalisables :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme

UC4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale dans l'option « haltérophilie, musculation ».

Des évaluations formatives sont organisées tout au long de la formation pour accompagner le stagiaire vers la construction de compétences professionnelles et les attendus du diplôme. Ces évaluations se présentent sous différentes formes : mise en situation de pédagogie pratique en structure, débriefing, entretien oral, épreuve écrite, Quiz ou QCM, analyse vidéo, fiche d'auto évaluation.

4) Certification

UC 1-2 : Dossier professionnel

UC 3 : Production d'un dossier comprenant 2 cycles d'animation en « haltérophilie, musculation » et mise en situation professionnelle (préparation et conduite d'une séance d'animation)

UC 4 : Démonstration d'une technique de l'option « haltérophilie et de musculation » et conduite d'une séance d'entraînement en musculation.

INFORMATION IMPORTANTE

« Préalablement à son inscription aux tests de vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (TEP), le candidat en situation de handicap peut faire une demande d'aménagements auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de son lieu de domicile. » Les personnes n'ayant pas effectué cette démarche ne pourront pas bénéficier d'aménagement.

COORDONNÉES

Coordonnateur de formation : M. Bruno PARIETTI
Tél. secrétariat : 04.67.61.74.67
Mail secrétariat : formation@creps-montpellier.sports.gouv.fr
Site internet : <http://www.creps-montpellier.org>

ANNEXE I

DISPENSES ET EQUIVALENCES

1/ La personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans la colonne de gauche du tableau figurant ci-après est dispensée du(es) test(s) technique(s) préalables à l'entrée en formation, du test de vérification préalable à la mise en situation professionnelle et/ou obtient les unités capitalisables (UC) correspondantes du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de la forme », suivants :

	Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation	Dispense du test de vérification préalable à la mise en situation professionnelle	UC 1	UC 2	UC 3 mention « activités de la forme »	UC 4 option « cours collectifs »	UC 4 option « haltérophilie, musculation »
Sportif de haut niveau en haltérophilie inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.	X quelle que soit l'option						
BP AGFF* mention A « activités gymniques acrobatiques » ou mention B « activités gymniques d'expression »	X quelle que soit l'option	X	X	X			
BP AGFF* mention C « forme en cours collectifs »	X quelle que soit l'option	X	X	X	X	X	
BP AGFF* mention D « haltère, musculation et forme sur plateau »	X quelle que soit l'option	X	X	X	X		X
Trois au moins des quatre UC transversales du BPJEPS* en 10 UC (UC1, UC 2, UC3, UC4)			X	X			
CQP ALS* option « activités gymniques d'entretien et d'expression »	X uniquement pour l'option « cours collectifs »		X				
Brevet fédéral animateur des activités gymniques cardiovasculaires délivré par la FFG*	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						

(suite et fin)	Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation	Dispense du test de vérification préalable la mise en situation professionnelle	UC 1	UC 2	UC 3 mention « activités de la forme »	UC 4 option « cours collectifs »	UC 4 option « haltérophilie, musculation »
Brevet fédéral animateur des activités gymniques d'entretien délivré par la FFG ⁺	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral initiateur fédéral gymnastique aérobic délivré par la FFG ⁺	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral instructeur des activités gymniques délivré par la FFG ⁺	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral « BFLA » activités physiques d'expression délivré par l'UFOLEP ⁺	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral animateur délivré par la FSCF ⁺	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral animateur de remise en forme délivré par la FFHMFAC ⁺	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						
Brevet fédéral initiateur ou assistant animateur régional délivré par la FFHMFAC ⁺	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						
Brevet fédéral moniteur ou assistant animateur national délivré par la FFHMFAC ⁺	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						X
Brevet fédéral entraîneur ou entraîneur expert délivré par FFHMFAC ⁺	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						X

*BPJEPS AGFF : Brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport spécialité « Activité Gymniques de la Forme et de la Force »

*BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport

*CQP ALS : Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur de Loisirs Sportifs »

*FFG : Fédération Française de Gymnastique

*UFOLEP : Union française des œuvres laïques d'éducation physique

*FSCF: Fédération sportive et culturelle de France

*FFHMFAC : Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme

DISPENSES ET EQUIVALENCES (SUITE)

2/ Le titulaire d'au moins trois des six unités capitalisables suivantes : UC5, UC6, UC7, UC8, UC9, UC10 du BPJEPS spécialité « activités gymniques de la forme et de la force » mention C « forme en cours collectifs » (BPJEPS en 10 UC), en état de validité et quel qu'en soit le mode d'acquisition, peut obtenir une ou les deux UC de la mention « activités de la forme » option « cours collectifs » (UC3 et UC4) du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » sur demande adressée au directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ou au directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Celui-ci délivre une ou les deux UC, sur proposition du jury de mention, au moyen d'un dossier établi par le demandeur relatif à son expérience et ses qualifications.

3/ Le titulaire d'au moins trois des six unités capitalisables suivantes : UC5, UC6, UC7, UC8, UC9, UC10 du BPJEPS spécialité « activités gymniques de la forme et de la force » mention D « haltère, musculation et forme sur plateau (BPJEPS en 10 UC), en état de validité et quel qu'en soit le mode d'acquisition, peut obtenir une ou les deux UC de la mention « activités de la forme » option « haltérophilie, musculation » (UC3 et UC4) du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » sur demande adressée au directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ou au directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Celui-ci délivre une ou les deux UC, sur proposition du jury de mention, au moyen d'un dossier établi par le demandeur relatif à son expérience et ses qualifications.

ANNEXE II

Déroulement des épreuves d'exigences préalables et de sélection

a. Les Tests d'Exigences Préalables (T.E.P.) ELIMINATOIRES

Les T.E.P sont les suivants :

Épreuve 1 : test navette Luc Léger

Le test de Luc Léger est une course-navette qui se déroule entre deux lignes parallèles distantes de 20 m. Réglée par des signaux sonores, la vitesse de course augmente progressivement : elle est de 8 km/h pendant les deux premières minutes, et ensuite augmente de 0,5 km/h par minute. Les sujets évalués doivent effectuer des allers et retours en bloquant chaque fois un pied derrière les deux lignes au moment de l'audition du bip.

GRILLE DES CRITERES DE REUSSITE

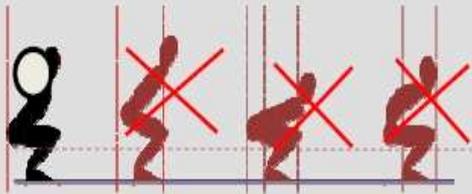
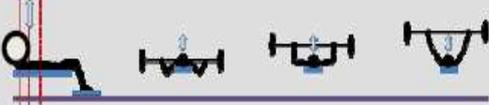
Pour valider les TEP, **les femmes devront atteindre au minimum le palier 7 (réalisé) et les hommes au minimum le palier 9 (réalisé)**. La partie représentée en blanc correspond aux paliers éliminatoires.

DOSSARD N° Nom prénoms : Candidat : Masculin					DOSSARD N° Nom prénoms : Candidat : Féminin			
Palier	15"	30"	45"		Palier	15"	30"	45"
1 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		5 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		6 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		7 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		8 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		9 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		10 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		11 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		12 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		13 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		14 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		15 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Émargements des candidats					Émargements des candidats			

En d'autres termes, **le Luc Léger est une épreuve éliminatoire si le palier 8 pour les femmes et le palier 10 pour les hommes n'est pas atteint.**

Épreuve 2 : épreuve de démonstration technique

Le (la) candidat(e) réalise une épreuve de démonstration technique composée des exercices* figurant dans le tableau suivant.

Exercice	FEMME		HOMME	
	répétition	pourcentage	répétition	pourcentage
SQUAT	5 répétitions	75 % poids du corps	6 répétitions	110 % poids du corps
TRACTION en pronation ou en supination au choix du candidat	1 répétition	menton > barre nuque barre prise de main au choix : pronation ou supination	6 répétitions	menton > barre nuque barre prise de main au choix : pronation ou supination
DEVELOPPE COUCHE	4 répétitions	40 % poids du corps	6 répétitions	80 % poids du corps
Exercice	Schéma		Critères de réussite	
SQUAT			<ul style="list-style-type: none"> - Exécuter le nombre requis de mouvement - Alignement tête-dos-fessiers - Dos droit et naturellement cambré sans hyperlordose excessive - Hanches à hauteur des genoux - tête droite et regard à l'horizontal - Pieds à plat 	
TRACTION en pronation ou en supination au choix du candidat			<ul style="list-style-type: none"> - Exécuter le nombre requis de mouvement - Si prise en pronation amener la barre au contact de la nuque ou sous le menton à chaque mouvement - Si prise en supination amener la barre en dessous du menton à chaque mouvement 	
DEVELOPPÉ COUCHE			<ul style="list-style-type: none"> - Exécuter le nombre requis de mouvement - Barre en contact de la poitrine sans rebond - Alignement tête-dos-cuisses - Fléchissement des genoux pour préserver un dos droit en contact avec le banc - Axe du couloir de la barre entre la partie supérieure de la poitrine et la ligne inférieure des épaules - Les bras sans hyper extension doivent être tendus et marquer un temps d'arrêt franc au sommet sous peine d'annulation du mouvement. 	

*10 mn de récupération minimum entre chaque mouvement et entre chaque exercice

b. L'ÉPREUVE DE SÉLECTION

Épreuve : épreuve d'entretien (durée 30 minutes)

L'entretien s'effectue à partir d'un dossier comportant au maximum 5 pages.

Proposition d'organisation du dossier : à remettre lors de l'entretien

Le C.V. : état civil – études effectuées – diplômes obtenus ou niveau atteint – situation professionnelle.

1. L'expérience pratique et pédagogique dans les activités de la forme et/ou de la force
2. Les motivations et le projet professionnel.

Remarque : des annexes, non comptabilisées dans le nombre de pages, peuvent être jointes. Il s'agit de documents attestant de l'authenticité des points 1, 2 et 3 : photocopies de diplômes, attestations de stages techniques ou pédagogiques, attestations d'employeurs...

Déroulement de l'épreuve : entretien de 30 minutes.

Critères d'évaluation :

- Qualité de réflexion du candidat sur sa pratique des activités de la forme et/ou de la force.
- Motivations pour l'enseignement de cette /ces pratique(s).
- Projet professionnel.
- Capacité à répondre aux questions posées.
- Comportement : attitude verbale, attitude non verbale (personnalité, aisance, etc...).

PIÈCES À FOURNIR LORS DE VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE POUR LES TEP

- Carte Nationale d'Identité (recto-verso), OU du passeport en cours de validité OU titre de séjour valide (pour les personnes de nationalité étrangère hors UE)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à l'enseignement de la discipline concernée datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation (utiliser obligatoirement le modèle joint)
- Photo d'identité (à insérer dans votre espace personnel)
- Certificat de compétences PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Attestation d'assurance responsabilité civile vie privée
- Pièces vous permettant de bénéficier de dispenses, d'allègements des TEP (Cf. dossier d'information)

PIÈCES À FOURNIR LORS DE VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE POUR LA FORMATION

- Carte Nationale d'Identité (recto-verso), OU du passeport en cours de validité OU titre de séjour valide (pour les personnes de nationalité étrangère hors UE)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à l'enseignement de la discipline concernée datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation (utiliser obligatoirement le modèle joint)
- Photo d'identité (à insérer dans votre espace personnel)
- Certificat de compétences PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Justificatif de financement
- Attestation de droits à la sécurité sociale valide (à télécharger sur le site de votre organisme de sécurité sociale AMELI ou autre)
- Attestation d'assurance responsabilité civile vie privée
- Extrait original de casier judiciaire n°3, datant de moins de trois mois, pour les ressortissants français (en faire la demande sur le site internet du Ministère de la Justice) ou équivalent dans le pays du passeport pour les ressortissants étrangers
- Diplôme(s) obtenu(s) (scolaires, universitaires, sportifs, fédéraux...)
- Pièces vous permettant de bénéficier de dispenses, d'allègements ou d'équivalences de droit (Cf. dossier d'information)
- Curriculum Vitae (CV) à jour comprenant les éléments suivants : parcours scolaire/universitaire, parcours professionnel, parcours sportif (pratiques sportives et diplômes obtenus dans le champ du sport et de l'animation), et vos expériences d'encadrement ou d'animation dans le champ sportif.
- Lettre de motivation

Pièces complémentaires :

Uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans et de nationalité française :

Attestation provisoire ou définitive de la participation à la « Journée Défense et Citoyenneté » ou à la « Journée d'Appel de Préparation à la Défense » (ou attestation de recensement, uniquement pour les candidats n'ayant pas encore participé à cette journée).

Pour les demandeurs d'emploi :

Un avis de situation de Pôle Emploi datant de moins de 3 mois (disponible dans votre espace personnel)

Pour les personnes en situation de handicap :

L'avis d'un médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté ou désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les Tests d'Exigences Préalables selon la certification visée.

Pour obtenir la liste des médecins agréés et faire éventuellement une demande d'aménagements, veuillez contacter la Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale de votre lieu de domicile avant l'inscription aux tests de vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (TEP).

Pour les sportifs de Haut Niveau :

Justificatif d'inscription sur « liste de Haut Niveau ».



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
REGIONALE
DE LA JEUNESSE DES
SPORTS
ET DE LA COHESION
SOCIALE
OCCITANIE

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Spécialité : Éducateur sportif

Mention : Activités de la Forme

Option : « Haltérophilie, musculation »

CERTIFICAT MÉDICAL

Daté de moins d'un an à la date d'entrée en formation

**CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION
À LA PRATIQUE ET À L'ENSEIGNEMENT DU SPORT**

Je soussigné(e), Docteur en Médecine,
certifie avoir examiné en date du,

Mme/M.,

Né(e) le.....

- et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités de la forme, de l'haltérophilie et de la musculation.

- Observations :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait le :/...../.....

À :

Signature et cachet (obligatoire) :